



Plan d'ensemble des abords de la maison centrale de Melun et de la place Notre-Dame, indiquant les limites du terrain appartenant à l'Etat en dehors du mur d'enceinte de la prison à construire sur l'alignement de la façade de l'église Notre-Dame. Calque aquarellé, 17 mars 1869. (AM Melun. 1 Fi 589)

IVR11_20027700076X

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : Ch. Grouchy

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun

communication libre, reproduction soumise à autorisation